Le Travail de Maturité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE – ECCG MONTHEY

Objectifs

1ère **partie :** parcours des point importants du guide du TM (distribution ultérieure)

- Présenter les objectifs et le cadre du TM
- Clarifier les rôles des personnes répondantes, des personnes expertes et des élèves
- Expliquer le déroulement du TM
- Préciser les principes d'évaluation

2^{ème} partie: (ateliers du mercredi 27.08.2025)

- Amorcer une réflexion autour d'un futur sujet et d'une problématique
- Premières recherches de sujet
- S'inscrire au TM

Consigne

- Suivre la présentation du guide
- ► Relever les points importants abordés

2. Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée

- 4ème § Le travail de maturité spécialisée porte sur une question relative aux domaines de l'Ecole et/ou de la pédagogie.
- ▶ **5**ème **§** Les sujets des TP de 3ème année ECG ou d'autres travaux de recherche ne peuvent pas être repris dans le cadre du TM-MSOP.
- ▶ 9ème § Quatre mois au moins (début octobre à fin janvier) sont prévus pour la rédaction du travail de maturité spécialisée. La partie écrite comprend environ un travail écrit de 3'800 mots environ (minimum 3600) et n'excédant pas 4000 mots (maximum 15 pages), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes.

- ► Chaque travail est suivi par une personne répondante ECG qui rencontre l'élève lors de séances bilatérales (au maximum, l'élève a droit à 4 rencontres avec la personne répondante, y compris la validation du choix de la problématique et la signature du contrat de collaboration lors de la première séance, et l'évaluation de la version d'essai lors de la dernière séance).
- ► La personne répondante ECG :
 - Valide le thème et la problématique proposés par l'élève ; s'assure que deux livres de référence et des sources scientifiques sont proposés.
 - ▶ Offre des conseils et aide l'élève à développer des techniques de recherche et d'organisation si l'élève en fait explicitement la demande.
 - ► Encourage et soutient l'élève tout au long des recherches et de la réalisation du TM-MSOP.
 - Evalue une seule fois la version d'essai du TM-MSOP de manière formative (janvier), avec mise en garde en cas de non-respect des objectifs et des exigences.
 - ► Complète et signe les bilans d'entretien.

- ► La personne répondante ECG et la personne experte :
 - Evaluent la version finale écrite du TM-MSOP.
 - Evaluent la défense orale.
 - ► **Rédigent l'évaluation** finale.

A ce titre, la personne experte est en droit de poser toutes les questions qu'elle souhaite à l'élève.

- L'élève est considéré comme demandeur d'aide auprès de la personne répondante.
 A ce titre il doit :
 - ▶ Contacter de façon claire la personne répondante pour solliciter son soutien et bénéficier des rencontres bilatérales (au maximum 2 hors validation de la problématique et bilan formatif)
 - Consulter les bilans d'entretien dès leur réception et signifier à la personne répondante si des erreurs ou des manquements apparaissent
 - Respecter scrupuleusement les délais impartis fixés par la personne répondante et par l'ECCG.
 - Consulter régulièrement sa messagerie professionnelle (adresse électronique de l'école) qui reste le canal de communication officiel avec lui.
 - Connaître le Guide pour le TM, son contenu et les attentes relatives à la partie écrite et à la partie orale, le Journal de maturité et le guide APA, documents qui contiennent toutes informations nécessaires et utiles pour réussir son TM.

- La personne répondante ECG et la personne experte :
 - ► Evaluent la version finale écrite du TM-MSOP.
 - Evaluent la défense orale.
 - ► **Rédigent l'évaluation** finale.

A ce titre, la personne experte est en droit de poser toutes les questions qu'elle souhaite à l'élève.

4. Déroulement du travail

- L'élève devra :
- Apporter plusieurs pistes de réponse à une problématique de son choix (pistes de compréhension et/ou de solutions) sur un thème lié à l'Ecole et/ou à la pédagogie.
- Rassembler une documentation variée incluant au moins deux livres de référence les blogs ou témoignages en ligne n'étant pas considérés comme de la documentation scientifique.
- ► Effectuer **au moins une interview valide et pertinente** aidant à la résolution du problème.
- Amener une source personnelle en plus de l'interview (questionnaire, grille récapitulative, tableau de résultats, etc.
- A partir d'une problématique ciblée, formuler précisément le contenu, les objectifs et le plan du travail.
- Faire preuve d'esprit critique en osant prendre position dans le cadre de l'analyse.
- ► Témoigner d'un sens de l'organisation.
- Apprendre à gérer le temps imparti et à respecter les délais imposés.
- ▶ **Rédiger un texte** de manière concise en utilisant correctement la langue écrite.
- Exposer le résultat de ses recherches lors d'une défense orale.
- Utiliser à bon escient diverses potentialités des outils numériques.

Planning général du travail :

	Semaine du 18.08.2025	Présentation du guide de TM-MSOP	Responsable de filière
+ Ateliers	Avant le 27.08.2025	Recherche de la thématique ou des thématiques.	Élèves
	27.08.2025	Ateliers de recherche (prendre ordinateur portable)	Élèves – Enseignants (en appui)
	Dès le 01.09.2025	Attribution des personnes répondantes ECG et communications aux élèves	Responsable MS - personnes répondantes ECG
	Au plus tard le 16.09.2024	1 ^{er} entretien avec la personne répondante ECG pour approbation de la problématique et de la méthodologie. Signature et validation du contrat de collaboration. Obtention des deux livres de référence.	Élèves – personnes répondantes ECG
À planifier	Mi-septembre à décembre 2025		Élèves – personnes répondantes ECG
	19.01.2026	Remise de la version d'essai pour correction formative par la personne répondante.	Élèves
	Avant le 30.01.2026	Après correction de la version d'essai par la personne répondante, 4 ^{ème} entretien pour la restitution et le bilan formatif.	Élèves – personnes répondantes ECG
	Février 2025	Rédaction du travail définitif	Élèves

Planning général du travail :

23.02.2026 avant minuit	Remise du TM-MSOP	Élèves		
Semaine du 09.03.2026	Présentation et défense orales du TM-MSOP	Élèves – personnes répondantes ECG		
16.03.2026	Remise de la note du TM-MSOP	Personnes répondantes ECG		
En situation de remédiation				
13.04.2026	Remise de la remédiation écrite (remédiation annoncée dès le 16.03.2026)	Élèves		
Semaine du 20.04.2026	Défense orale du TM-MSOP avec remédiation	Élèves		
Semaine du 20.04.2026	Remise du résultat final obtenu au TM-MSOP (4=réussite, ou échec définitif)	Personnes répondantes ECG		

5. Principes d'évaluation

- 2ème § présentation écrite (50 points) / présentation orale (50 points)
- ▶ 3^{ème} § Pour la remise de la note du TM-MSOP et le bilan du travail **l'élève prend rendez-vous avec la personne répondante ECG** qui lui communique ses résultats et lui transmet une copie de la grille d'évaluation.
- **▶** 5.1.1 Présentation écrite
- ► La personne répondante ECG et la personne experte évaluent la **présentation écrite** (50 points) du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la grille d'évaluation du travail de maturité (Annexe 1A).
- **▶** 5.1.2 Présentation orale
- Durée de l'oral: 10 minutes de présentation et 15 minutes de questionnement

Présentation en janvier

- support numérique & une seule une fiche A6 avec quelques mots-clés peut être utilisée.
- ▶ **5.3 Note finale :** (100/20)+1, arrondie au demi-point

5. Principes d'évaluation

- **▶** 5.4 Remédiation
- En cas d'évaluation finale insuffisante > remédier à son TM dans un délai d'un mois
- ► Le **processus** est le suivant :
 - 1. répondante / experte établissent conjointement un rapport contenant les lacunes du TM (écrit et oral)...
 - 2. Un entretien entre l'élève et la personne répondante a lieu...
 - 3. Fin du suivi > la personne répondante n'intervient plus dans le processus...
- au maximum la note finale de 4.0 au candidat.
- ► En cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée remédié ou si le travail de maturité spécialisée a reçu pour la seconde fois une note insuffisante après remédiation, l'élève ne peut être admis aux examens finaux de maturité spécialisée, ce qui provoque l'échec définitif à la MSOP (Directives du 1er août 2024).

6. Principes de présentation

► 6.2 Forme du document

- 9ème § Pour la bibliographie se référer au document de la HEVS, « Guide bibliographique, Norme APA 7 », disponible sur le site de l'ECCG de Monthey (« Élèves », puis « Espace MSOP »).
- ▶ 10^{ème} § Pour le recours aux IA génératives et les normes de citation, se référer à la séance d'information de début d'année et aux documents disponibles sur le site de l'ECCG de Monthey (« Élèves », puis « Espace MSOP »)

6. Principes de présentation

► 6.8 Bibliographie

- ▶ 6.8.1 Une bibliographie doit répertorier tous les documents <u>utilisés</u> par l'auteur d'une étude scientifique, qu'il s'agisse de sources orales, d'ouvrages, d'articles, de documents sonores, audiovisuels, graphiques ou autres, que ceux-ci aient été trouvés en bibliothèque, dans la presse écrite, à la télévision, sur le web ou ailleurs. Se référer au lien vers la HEVS « Guide bibliographique, Norme APA 7 » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.
- ▶ 6.8.2 Toute source d'informations doit être référencée et son auteur connu, qu'il s'agisse d'un entretien avec un enseignant ou un spécialiste d'un domaine particulier, d'un article ou d'un ouvrage. Ainsi, toute source anonyme sera invalidée et refusée.

6. Principes de présentation

- ▶ 6.9 Annexes et recours à une IA
- ► 6.9.2 En cas d'utilisation d'une IA
- En cas de recours à une lA générative, le travail réalisé doit citer ses sources en fin de document au même titre que lors de l'utilisation d'un moteur de recherche ou d'une encyclopédie.
- Les prompts utilisés, c'est-à-dire les demandes adressées à l'IA, qui peuvent prendre la forme d'une question, d'un mot-clé, d'une instruction, etc., doivent être intégralement et explicitement transcrits en annexe en mentionnant précisément les parties du travail concernées, en précisant l'IA utilisée, sa version, l'adresse Internet de l'IA et la date d'utilisation. Toutefois, le volume de ces informations n'excédera pas 4 pages.

7. Archivage

Au moment de remettre la version définitive, l'élève fournit une copie informatique sous forme de fichier Word & PDF envoyé par courriel à la personne répondante de l'ECG et si celle-ci le lui demande explicitement, une ou deux copies « papier ».

Questions ou difficultés diverses

- ► Me joindre dès la fin de la semaine :
- olivier.bressoud@edu.vs.ch
- ► Salle des professeurs les lundis, mardis et vendredis

